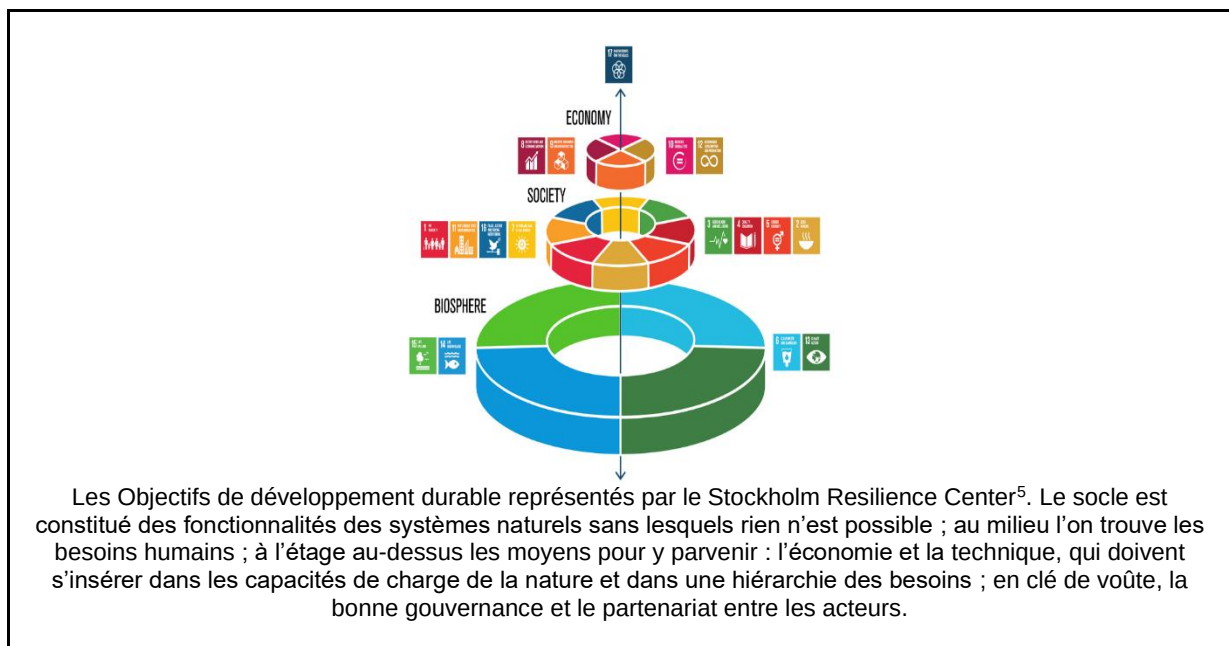


LONGET, René¹ (2026) : Durabilité, le grand saut en arrière.

La notion de durabilité, ou développement durable², a été conçue et validée au niveau international le plus large, puisqu'il s'agit de celui des Nations Unies. Le processus de sa définition et de sa concrétisation était long, depuis le rapport publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement³, jusqu'aux trois Sommets du développement durable de 1992, 2002 et 2012, débouchant sur des programmes et plans d'action de plus en plus précis.

Puis ce fut en septembre 2015 l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies réunissant les 193 États membres de l'Agenda 2030, document résumant les engagements internationaux pris ces dernières décennies à l'ONU dans les domaines de l'environnement et du développement. Ce « Plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité⁴ », véritable miracle de la diplomatie, met en lien les attentes économiques, sociales et écologiques dans 17 Objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles concrètes et 231 indicateurs.



¹Auteur de *Planète état d'urgence, les réponses de la durabilité*, Presses polytechniques et universitaires Romandes, Lausanne 2024

²Le terme de « durabilité » renvoie à l'exigence de penser à long terme : un développement durable est un développement qui *puisse* durer, et dès lors nécessairement un développement différent de celui qui domine actuellement le monde. C'est en son cœur une notion éthique.

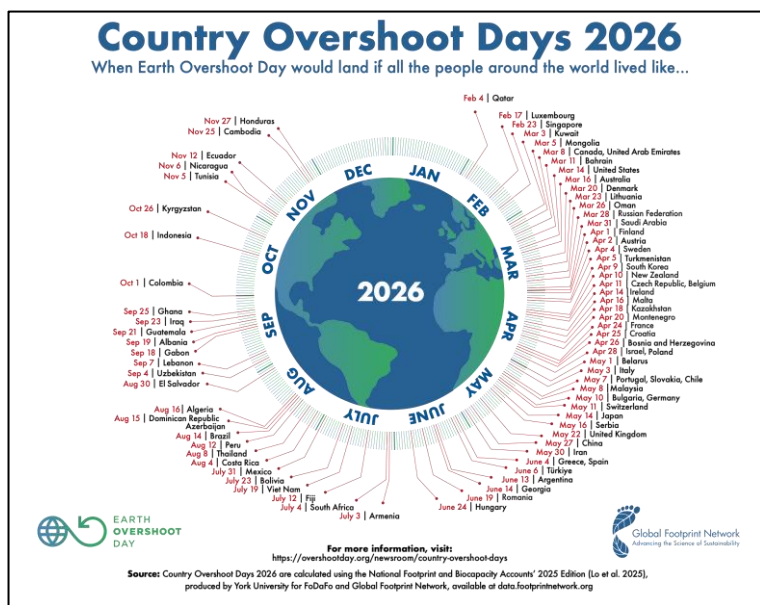
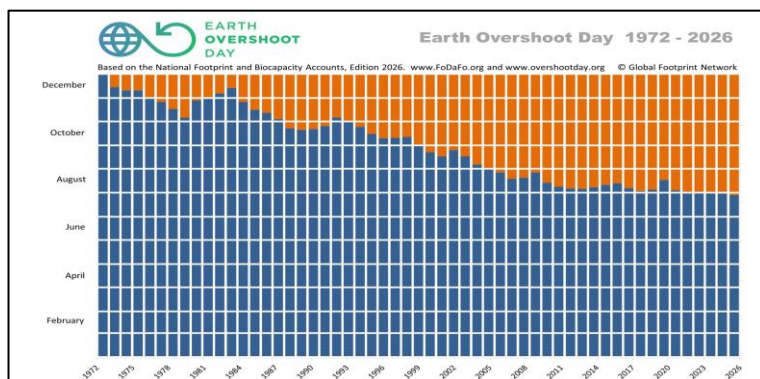
³À qui l'on doit la définition officielle de la durabilité : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

⁴www.agenda-2030.fr/agenda-2030/

⁵www.stockholmresilience.org/research/research-news/2016-06-14-the-sdgs-wedding-cake.html

Sa mise en œuvre, suivie à travers en particulier de la rencontre annuelle du « Forum Politique de Haut Niveau » de l'ONU⁶ alimentée par les rapports de situation du Secrétaire général et des pays et organisations, avait bien commencé.

Concernant la capacité de charge des systèmes naturels, des institutions dotées d'expertise scientifique ont mis sur pied divers systèmes de mesure, dont les plus importants sont l'empreinte écologique (depuis 1996)⁷ et la définition (en 2009), de 9 « limites planétaires ⁸ » ; ces deux approches sont complémentaires et largement reconnues.



Simultanément, les inégalités entre nations et au sein de celles-ci se trouvaient de mieux en mieux documentées, notamment dans les Rapports annuels sur les inégalités mondiales du World Inequality Lab⁹. En 2012, l'économiste britannique Kate Raworth réunissait les référentiels sociaux et écologiques dans le modèle du Donut¹⁰, donnant ainsi une

⁶www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/forum-politique-de-haut-niveau-2026-acceler-l-agenda-2030-tout-en-preparant-l

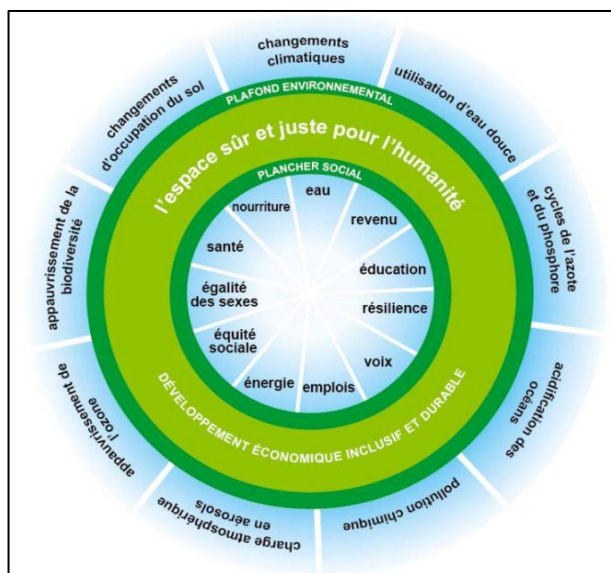
⁷<https://overshoot.footprintnetwork.org/newsroom/press-release-june-2026-english/> dont sont tirés les graphiques ci-dessus.

⁸www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html

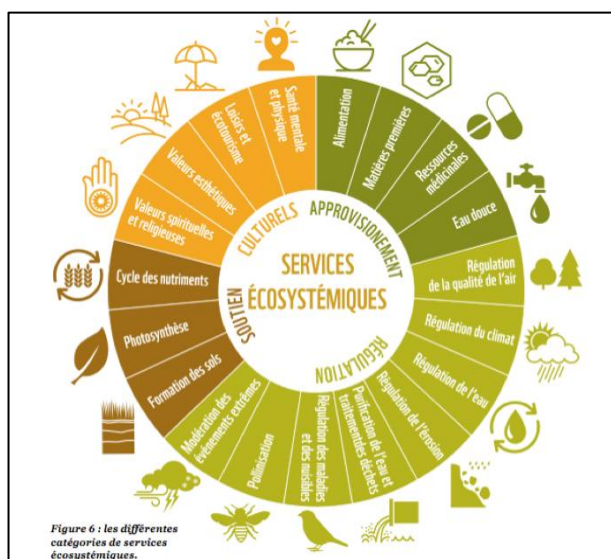
⁹https://wir2026.wid.world/www-site/uploads/2025/12/WIR26_Executive_Summary_French.pdf

¹⁰voir <https://biosphereetsociete.org/la-theorie-du-donut/>.

représentation visuelle des exigences de la durabilité¹¹. On retrouve ces derniers dans l'« indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP) » établi par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement)¹², malheureusement loin de détrôner le Produit Intérieur Brut (PIB), dont les biais rédhibitoires sont connus depuis belle lurette¹³.



Dès 2012 également, le WWF international et la Société zoologique de Londres rendent compte tous les deux ans de l'état de la biodiversité dans leur rapport *Planète vivante*¹⁴. Ils y soulignent l'importance des « services écosystémiques » que la nature fournit gratuitement à l'humanité, et dont la contribution et la valeur économique n'apparaissent ni dans les comptabilités nationales, ni dans celles des acteurs socio-économiques.



Source : Édition 2016 Rapport Planète vivante.

¹¹ www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/. Voir aussi la mise à jour des scénarios du Club de Rome (1972) par l'économiste néerlandaise Gaya Herrington : www.vice.com/fr/article/leffondrement-de-la-societe-predit-par-le-mit-est-en-marche/

¹² <https://news.un.org/fr/story/2020/12/1084632>

¹³ www.imf.org/fr/publications/fandd/issues/2024/03/picture-this-looking-beyond-gdp

¹⁴ www.wwf.fr/sites/default/files/2026-06/Rapport-Planete-Vivante-2024---WWF-France.pdf

Concrètement, pour aller vers un monde durable, il s'agit de passer :

- de l'obsolescence et du gaspillage, à la circularité de la matière et la longévité des objets ;
- des énergies fossiles et fissiles, aux sources renouvelables et à la sobriété énergétique ;
- de la sous-enchère globale, au commerce équitable et à la résilience locale ;
- de la finance spéculative et hors sol, à la finance durable et d'impact ;
- de l'agriculture industrielle, à l'agroécologie, qui, selon de nombreux experts, dont la FAO, est la seule façon de nourrir une population croissante sans dégrader les sols, le climat et la condition paysanne ;
- de la multiplication des molécules écotoxiques, aux substances à l'innocuité établie et aux matériaux sans effets négatifs ;
- de la promotion de l'aéronautique et de la route, au (re)déploiement du ferroviaire¹⁵.

Et en effet, dans pratiquement tous les domaines, des offres de biens et de services de qualité durable ont commencé à émerger : la finance durable et d'impact, l'économie circulaire, l'agroécologie, l'économie sociale et solidaire, le commerce équitable, la promotion des transports publics, les énergies renouvelables ...

Un vent mauvais s'est levé

Malheureusement, ces efforts visant à intégrer les exigences de la durabilité dans les activités économiques et techniques font, depuis quelques années, l'objet d'une déconstruction systématique par une mouvance politique associant deux contenus a priori contradictoires : la dérégulation économique et sociale (appelée aussi « néolibéralisme ») et le national-populisme. Mais peu importe que ce soit logique, ce qui compte étant de susciter l'adhésion émotionnelle.

Ce courant politique mène avec violence, habileté et démagogie une « guerre culturelle », plaquant le terme fourre-tout « woke » sur tout ce qui relève de près ou de loin des droits humains ou de la durabilité. S'appuyant sur les réseaux dits sociaux et une prise en otage de nombreux médias, ses acteurs, attisant peurs et ressentiments, propagent la notion d'« écologie punitive ». Celle-ci, dans une société de consommation caractérisée à la fois par les mauvaises habitudes et les frustrations devant les inégalités, tombe sur un terrain fertile.

La durabilité se trouve ainsi reniée et clouée au pilori, et ses thématiques, y compris économiques et sociales, occultées et invisibilisées, présentées comme autant de fantasmes de bobos urbains fatigués et coupés du commun de la population. Quant aux entreprises, ce courant politique leur demande de ne se soucier que d'une chose : maximiser le retour sur investissement des bailleurs de fonds, quoi qu'il en coûte à la société et à la nature (donc à l'économie de demain).

Contrairement à une opinion répandue, ce retour de flamme n'est pas d'abord dû à une question de rentabilité, mais à une approche idéologique : les grands du pétrole avaient commencé à développer un secteur d'énergies renouvelables prometteur, jusqu'au moment où, politiquement, cela n'apparaissait plus souhaité. La fragile fleur de la durabilité était à peine éclosée, qu'elle se trouvait déjà piétinée et mise de côté ...

Déclaration prémonitoire : voici dix ans, Witold Waszczykowski, ministre polonais des affaires étrangères, dénonçait une politique menant à « un nouveau mélange de cultures et de races,

¹⁵Longet René, *op. cit.* p. 135-136.

un monde composé de cyclistes et de végétariens, qui n'utilisent que des énergies renouvelables et combattent toute forme de religion ».

En moins de 30 mots se trouvent ici alignés l'essentiel des fantasmes du national-populisme : la détestation du multiculturalisme, alors que dans la réalité humaine, sur la durée, une bonne dose de métissage est la règle, illustrant l'unité dans la diversité du genre humain ; la notion de race, qui ne correspond au sein de l'espèce humaine à aucune catégorie scientifiquement observable¹⁶ ; le mépris pour les cyclistes et les végétariens, qui met en avant deux symboles-clé du « masculinisme » : la voiture et la viande¹⁷ ; la détestation des énergies renouvelables, qui annonce le rejet général de l'écologie au nom du droit de se servir sans limites dans la nature ; la religion prise comme un code moral de soumission aux « réalités » économiques et sociales, et non comme un lien spirituel élevant l'individu au-dessus du matérialisme et le reliant au tout (cf. en Islam l'opposition entre intégristes [la lettre] et soufis [l'esprit])¹⁸.

Quelques années plus tard, Donald Trump fait de la croissance des émissions de CO₂ quasiment un devoir patriotique, en répétant à l'envi « Drill, baby, drill ¹⁹», en quittant avec fracas l'Accord de Paris, faisant disparaître le sujet des programmes de recherche²⁰ et des préoccupations gouvernementales, et imposant sa censure jusque dans les réunions internationales²¹. Sous son règne, les « cleantech » sont ridiculisées et les parcs nationaux dénaturés.

L'État de droit cède le pas à l'arbitraire, au mensonge et à la concentration des pouvoirs en mains de l'Homme fort - qui, à l'occasion, peut tout à fait être une femme. Actuellement, près des ¾ de l'humanité vivent dans des régimes où les libertés et capacités d'action politiques sont entravées, voire inexistantes²². Et l'on (re) passe de la coopération à la compétition, des règles de droit à la loi du plus fort - au sein des pays comme entre les pays, de la préoccupation du moyen terme à un court-termisme aveugle et irresponsable.

Le retour en force de la « Conquête de l'Ouest »

Dans ce récit politique, seul l'égoïsme national compte, oubliant que les instruments de concertation internationale sont indispensables à chaque pays dès qu'il s'agit de sujets comme le climat, les océans ou la biodiversité qui dépassent son périmètre géographique - pour peu qu'on ait envie de s'intéresser à ces thématiques. Il en va de même de la régulation du commerce international, de la lutte contre la soustraction fiscale ou de l'organisation de l'entraide judiciaire internationale.

La fragilisation politique et juridique de ces instruments est désormais bien entamée, depuis le dénigrement systématique de l'Union Européenne (sans laquelle les États membres ne pèseraient pas lourd dans les rapports de force mondiaux) jusqu'à celui des juridictions internationales, telles la Cour européenne des droits de l'homme²³. Les critiques

¹⁶Reich David, *Comment nous sommes devenus ce que nous sommes*, Presses polytechniques et universitaires Romandes, Lausanne 2019.

¹⁷Le 3^e étant le port d'armes.

¹⁸Schuon Frithjof, *De l'unité transcendante des religions*, Le Seuil, Paris 1979.

¹⁹https://fr.wikipedia.org/wiki/Drill,_baby,_drill (fore, chérie, fore).

²⁰www.letemps.ch/sciences/le-sabordage-de-la-science-climatique-americaine-decrete-par-donald-trump-bat-son-plein-et-ce-n-est-pas-fini?srltid=AfmBOooJ9MbJusRWXyo9SK04YTgoFRbxksI_xHvseqmAVBd3fopIOH4z

²¹<https://reporterre.net/Climat-la-France-a-censure-des-sujets-au-G7-pour-ne-pas-froisser-Washington>

²²Selon le rapport 2026 sur l'État de la démocratie et de l'État de droit dans le monde, document publié annuellement par l'institut V-Dem de l'Université de Göteborg, 74% de la population mondiale vivait fin 2025 dans une autocratie: https://v-dem.net/documents/75/V-Dem_Institute_Democracy_Report_2026_lowres.pdf

²³Dernier cas en date : les tentatives américaines de démanteler la Cour pénale internationale, une des rares instances dotées de pouvoirs réels dans le système international.

démagogiques dont les entités supranationales sont l'objet occultent volontiers qu'elles ne peuvent guère être autre chose que ce que les États qui les composent en font ...

Dans cette logique régressive, les grandes puissances s'arrogent le droit de se répartir le monde : aux États-Unis, le continent américain ; à la Russie, l'Europe ; à la Chine, l'Asie - et plus personne pour dénoncer les violations constantes et éclatantes d'un droit international de plus en plus évanescent, que ce soit en Afghanistan, en Palestine, au Soudan, en Birmanie... pour n'évoquer que ces exemples.

Ni l'agression de l'Ukraine, ni l'étouffement en cours²⁴ des ethnies dites minoritaires par la Chine (qui s'apprête à s'incorporer de gré ou de force l'île de Taïwan – aux liens avec Pékin distants durant deux siècles et qui n'a vraiment fait partie de la Chine qu'entre 1885 et 1895)²⁵, ne peuvent être véritablement contrés, au vu des règles d'unanimité (droits de veto) imposées à l'ONU par les grandes puissances de ce monde.

Malheureusement, sur tous les continents, les peuples continuent à répondre positivement à cette offre politique délétère. Ainsi, là où règne encore l'État de droit, les processus démocratiques usuels et les droits politiques, économiques, culturels, sociaux solennellement mis en avant semblent avoir perdu en attractivité et en crédibilité²⁶. Pour beaucoup, l'État est surtout une bureaucratie foisonnante et inefficace, et la défiance grandit face aux élu.e.s²⁷.

Or, une fois que l'« Homme fort » a pris ses aises au pouvoir, il est bien difficile de revenir en arrière ; à ce titre, l'expérience hongroise mérite d'être suivie de près et on lui souhaite de réussir²⁸ ! En Turquie, par contre, il semble tard pour retrouver des usages démocratiques, les opposants finissant pratiquement tous en prison, fussent-ils les dirigeants élu.e.s des villes les plus importantes du pays²⁹.

Prochain test : le Brésil. Quel sera le sort des peuples autochtones et de la forêt tropicale, malmenés lors de son mandat présidentiel par Jair Bolsonaro³⁰, en cas d'élection de son fils ? Les « collapsologues » évoquaient l'effondrement écologique ; en réalité il s'agit de deux effondrements parallèles et en interaction, à celui des équilibres écologiques s'ajoutant celui de la volonté politique et de la capacité d'agir.

La nécessité niée de la régulation des marchés

Toutefois la vraie source des dérèglements actuels est le cadrage déficient de l'économie. Car même les États démocratiques s'empêchent dans le dogme de l'autorégulation des marchés, qui se porteraient d'autant mieux qu'en n'y intervenant pas - alors même qu'ils sont imparfaits par nature et souvent faussés. Et leurs dirigeants se rassurent à bon compte par la théorie de la percolation, selon laquelle plus il y a de riches, moins il y aurait de pauvres - ce que les statistiques démentent. Beaucoup d'entre eux, peu

²⁴Ethnocide légalisé dans la loi « sur l'unité ethnique et le progrès » entrée en force le 1^{er} juillet 2026 : www.chinalawtranslate.com/en/ethnic-unity-and-progress-law/

²⁵Voir : Cabestan Jean-Pierre, *Taiwan, une démocratie face à la Chine*, Le Cavalier Bleu, Paris 2026, et Rapongan Syaman, *Les Yeux de l'Océan*, L'Asiathèque, Paris 2022 (écrivain de l'ethnie Tao).

²⁶Les processus participatifs, visant à concrétiser la démocratie à travers l'examen structuré d'une thématique, occultent souvent la « majorité silencieuse », rebutée par l'engagement que cela demande.

²⁷État d'esprit dont a profité Donald Trump pour abroger sous prétexte de simplification l'obligation pour les sociétés d'indiquer qui étaient leurs propriétaires... : <https://renseignementeconomique.fr/washington-supprime-l-obligation-de-declarer-les-beneficiaires-effectifs-pour-de-nombreuses-entites-americaines>

²⁸L'ampleur de la corruption et du sans-gène dans le cercle du pouvoir précédemment aux affaires apparaît désormais au grand jour.

²⁹Le cas d'Ekrem Imamoglu, maire destitué d'Istanbul, potentiel vainqueur d'une élection présidentielle et emprisonné sous des prétextes fallacieux depuis mars 2025 est bien connu.

³⁰Parmi de nombreux exemples voir : www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/lamazonie-nappartient-pas-au-patrimoine-de-lhumanite-dit-bolsonaro-1134359

sensibles et peu intéressés par le fonctionnement des systèmes naturels, continuent à considérer la nature comme taillable et corvéable à merci, alors que ses capacités de charge sont désormais bien affaiblies.

Or, un bref aperçu de l'histoire des États, depuis leur apparition voici plusieurs millénaires, montre que ceux-ci ont toujours eu au cœur de leur légitimité de donner un cadre aux activités économiques : assurer une sécurité juridique, garantir la fiabilité des poids et mesures et la crédibilité de la monnaie, veiller à l'équité des contrats. Il était évident pour tous qu'il ne saurait y avoir de marché sans régulation ... ni de régulation sans marché.

Dès lors, la doctrine que la seule raison d'être des activités économiques serait de maximiser la rentabilité financière et que le marché laissé libre finirait par donner naissance au bien commun, se révèle être une déviance toute récente, fondée sur un individualisme exacerbé et la supposition que tous les acteurs auraient la même capacité d'intervention. Dans l'histoire récente, l'« École de Chicago » s'est faite la gardienne vigilante et la propagatrice influente de cette idéologie, si bien que les stratégies économiques des pays se résument en général à vouloir faire croître le PIB.

Tout au contraire de cela, le *Plan d'Action* du Sommet mondial du développement durable tenu en 2002, adopté par l'ensemble des États membres de l'ONU³¹, signalait qu'« il est indispensable de modifier radicalement la façon dont les sociétés produisent et consomment si l'on veut assurer un développement durable³² ». Un quart de siècle plus tard, il semble bien que la plupart des responsables politiques ayant validé ce type d'appels n'y ont guère cru ... ou du moins n'ont pas fait grand-chose pour orienter dans ce sens le paradigme techno-économique³³.

En demandant que nos activités individuelles et collectives - par la volonté propre de ceux qui les mènent et par la loi - s'inscrivent dans les limites planétaires et dans une juste hiérarchie des besoins, la durabilité ne fait que s'insérer dans cette continuité historique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard que cette notion soit apparue au moment où l'effondrement des économies étatisées du bloc de l'Est a fait croire aux bienfaits de son contraire : la dérégulation « néolibérale ».

En vue de conduire les acteurs économiques - consommateurs comme producteurs - à répondre aux exigences de la durabilité, il s'agit en particulier d'imputer à leurs activités les coûts qu'elles infligent à des tiers (on parle ici d'externalités négatives). Mais aussi de soutenir leurs activités à impacts positifs (les externalités positives), si le marché seul ne suffit pas à les financer (exemples : les dessertes ferroviaires régionales, l'agroécologie - en réorientant les subventions aux agriculteurs - ou encore l'économie circulaire, lorsque la réparation ou le recyclage sont plus chers que l'« élimination » et le neuf).

C'est ainsi qu'il est possible d'obtenir un « triple bénéfice³⁴ », à la fois financier, écologique et social. Car tout comme « un PIB en pleine forme peut être un indice d'une accélération du processus destructeur³⁵ », la contrainte de la recherche de la performance financière pour elle-même peut rapidement entraîner des décisions contraires à l'intérêt général, tant la notion de rentabilité est aujourd'hui tronquée.

³¹www.un.org/fr/conferences/environment/johannesburg2002

³²Plan d'action, § 14.

³³Un exemple en est la confiance a priori accordée aux innovations techniques, qui changent le monde et dont on tente après coup de corriger les impacts négatifs, comme les réseaux dits sociaux, l'Intelligence Artificielle (IA) ... Il existe pourtant des méthodologies d'anticipation : www.ta-swiss.ch/fr

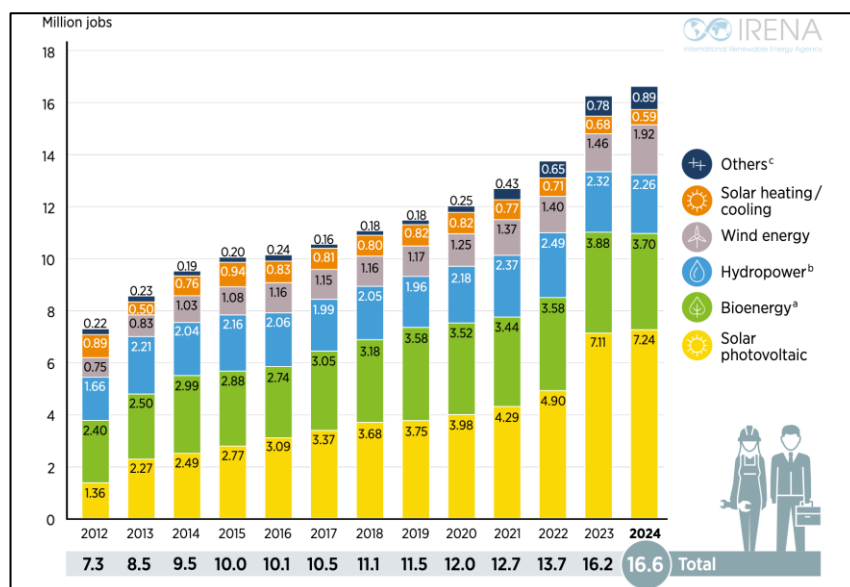
³⁴Notion au cœur de l'approche B-Corp (Benefit corporation) <https://blab-switzerland.ch/fr/b-corp-certification/>

³⁵Jorion Paul, *Misère de la pensée économique*, Fayard Paris 2012 (p. 146).

Un détricotage rapide et massif

Le contexte actuel est ainsi pour le moins paradoxal : au moment où on en aurait le plus besoin, la durabilité - qui n'a jamais eu la partie facile - est attaquée comme jamais. Dans la plus pure tradition complotiste, le climatoscpticisme résiste à l'évidence scientifique et le détricotage des avancées écologiques et sociales difficilement obtenues fragilise une nature déjà à bout de souffle et une cohésion sociale livrée à la débrouille individuelle.

Quitte à faire l'impasse sur le potentiel d'emplois qu'offre la transition vers la durabilité, on mène une bataille idéologique contre les éoliennes, la voiture électrique³⁶ ou la sobriété énergétique... en occultant le fait que l'écologie est le socle de la prospérité de demain.



Source : www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2026/Jan/IRENA_SOC_RE_and_jobs_2026.pdf

En peu d'années, le « Pacte vert » de l'UE a été vidé de sa substance, au prétexte qu'il serait un obstacle à la compétitivité de l'économie européenne (alors que l'ensemble des États du monde avaient souscrit à l'Agenda 2030, universalité d'engagements à laquelle l'UE n'a même pas essayé de faire appel).

Une étude récente d'une dizaine d'ONG environnementales liste pas moins de 20 mesures de retrait ou d'affaiblissement d'engagements écologiques (ou de protection des consommateurs) figurant au Pacte vert ; 30 autres seraient en préparation³⁷.

L'étude relève que « La moitié du PIB mondial et plus des deux tiers de la valeur économique ajoutée de l'UE dépendent de la biodiversité et des services écosystèmes rendus » et que « correctement appliquée au lieu d'être constamment modifiée et revue à la baisse, la législation environnementale de l'UE permettrait d'économiser 180 milliards d'€ par an en dépenses de santé et de dommages environnementaux, beaucoup plus que les 37 milliards d'économies estimés par la Commission Européenne » du fait de ces renoncements.

En Suisse, lors de la session de juin 2026 du Parlement, un démarchage inédit et indigne de parlementaires indécis a permis de réagender la construction de nouvelles centrales nucléaires, dont pourtant aucun acteur de la branche énergétique, ni aucun industriel, ne veut – à moins d'un subventionnement étatique massif. Il s'agit là encore d'un enjeu idéologique :

³⁶Le rendement d'un moteur électrique est le triple de celui du moteur à explosion. Reste la nécessité de repenser les besoins en mobilité et le recyclage des composantes pour ne pas accélérer l'extractivisme.

³⁷<https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/07/reculs-europe-reseau-action-climat-vdef-web.pdf>

le fol « espoir » que le nucléaire nous permettrait de ne rien changer à nos modes de production et de consommation.

Trois mois auparavant, le 8 mars 2026, 70,7% des votants refusaient, ainsi que tous les cantons (avec des majorités rejetantes de 60 % à 85 %), la proposition de créer un fonds pour le climat, destiné à accélérer la transition vers la neutralité carbone en investissant annuellement 0,5 % à 1 % du PIB (soit 4 à 8 milliards de CHF supplémentaires)³⁸. Avec un taux de participation de 55,5% des titulaires du droit de vote, soit 9 points au-dessus de la moyenne décennale 2015-2025 de 46,5%³⁹, ce fut là un bien cruel désaveu de l'urgence climatique - à quelques mois seulement d'un été particulièrement caniculaire ...

En France également, les reculs sont nombreux ; ci-dessous quelques exemples récoltés entre fin juin et mi-juillet 2026 :

- Le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative, validait le 29 juin la construction de l'autoroute A 69 (Castres-Toulouse) au motif que le projet répondrait à une « Raison impérieuse d'intérêt public majeur (RIIPM) » : « réduire le temps de trajet entre Castres et Toulouse, améliorer le cadre de vie des riverains, procurer un gain de sécurité routière et contribuer au développement de l'agglomération castraise » car « ni l'aménagement du réseau routier existant, ni la mise à deux fois deux voies de l'actuelle route nationale 126, ni l'amélioration de la liaison ferroviaire ne constituent une solution alternative satisfaisante dès lors qu'aucune de ces options ne permet de répondre de manière aussi efficace que la liaison autoroutière aux quatre objectifs poursuivis⁴⁰ ». Bien étrange pesée des intérêts qui laisse de côté les besoins du vivant et son importance pour nous les humains, et qui renvoie à une faille du raisonnement - ou de la loi...
- Des suppressions de postes sont annoncées dans le solaire et l'éolien, avec le risque de pertes de compétences ; l'article du Monde relatant ces perspectives⁴¹ conclut ainsi : « Ces derniers mois, y compris dans les rangs du Parlement, la droite et l'extrême-droite ont multiplié les attaques contre les énergies renouvelables, jusqu'à agiter la menace d'un moratoire⁴² » ;
- La réduction des aides d'État à l'agriculture biologique, à un moment où cette approche agronomique - que la Cour des comptes qualifiait en 2022 comme « le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale ⁴³ » - « a perdu plusieurs dizaines de milliers d'hectares (...) en quelques années ⁴⁴ ». Puis, en 2025, le nombre d'exploitations en bio a pour la première fois reculé de 1,3%. Si bien que la part du bio est aujourd'hui de 10% de la surface agricole⁴⁵ - alors que selon le Programme ambition bio 2027 adopté par le gouvernement en 2024⁴⁶, elle doit atteindre 18% en 2027 - et, de par la loi, 21% en 2030. Toutefois, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture

³⁸www.admin.ch/fr/votation-populaire-du-8-mars-2026

³⁹www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations/participation.html

⁴⁰www.conseil-etat.fr/actualites/autoroute-a69-le-conseil-d-etat-confirme-l-arret-de-la-caa-de-toulouse-autorisant-la-reprise-du-projet; voir aussi Le Monde du 1^{er} juillet « Le Conseil d'Etat valide la poursuite du chantier de l'A69 ».

⁴¹Le Monde, 10 juillet 2026 « Suppressions de postes dans le solaire et l'éolien ».

⁴²Le 19 juin 2025, l'Assemblée nationale avait voté un amendement instaurant un moratoire sur les nouvelles installations éoliennes et photovoltaïques, décision annulée la semaine d'après (<https://ekwateur.fr/blog/marche-de-l-energie/moratoire-sur-les-energies-renouvelables/>)

⁴³Le Monde, 11 juillet « L'aide à l'agriculture bio siphonnée par l'Etat ».

⁴⁴Environ 80'000 entre 2023 et 2025, www.france24.com/fr/info-en-continu/20260616-l-agriculture-biologique-reste-encore-loin-des-objectifs-fix%C3%A9s-par-la-loi.

⁴⁵www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/

⁴⁶www.info.gouv.fr/actualite/le-gouvernement-lance-le-programme-ambition-bio-2027

biologique⁴⁷ note qu'«en 2025, le marché français de la consommation bio <a> atteint 12,6 milliards d'euros, en hausse de + 3,6% par rapport à 2024⁴⁸».

Trois questions pour conclure

Le grand saut en arrière a été imposé sur le continent européen par les nouvelles majorités issues des élections européennes de juin 2024 (elles-mêmes catalysées par les protestations de l'agriculture industrielle du 1^{er} semestre de la même année, pourtant biberonnée aux aides publiques), puis étendu au monde par le second mandat de Trump, dès janvier 2025⁴⁹. Trois questions se posent dès lors :

1) Comment expliquer que la droite et l'extrême-droite globale se soient emparées de l'écologie comme objet à combattre coûte que coûte ?

Hypothèses : au cœur de l'idéologie national-populiste se trouve l'adhésion, plus ou moins explicitement formulée, à une triple domination : de l'homme sur la nature, de l'homme blanc sur tous les autres, de l'homme sur la femme. Que les tenants du « néolibéralisme » trouvent intérêt à s'allier à de telles manières de penser en dit long sur leurs faiblesses et leur aveuglement, voire sur leurs connivences.

Globalement l'humanité se montre incapable de changer sa manière de penser, ce qui est pourtant l'exigence de base de la durabilité : s'exercer à une perception holistique et systémique, seule manière de bien coller au réel, et accepter les constats de la science quant aux conditions d'habitabilité de la Terre.

2) Pourquoi toujours plus d'électrices et d'électeurs semblent-ils séduits par cette offre politique contestant voire rejetant les valeurs humanistes, le droit international et les droits humains ?

Hypothèses : les élu.e.s national-populistes et/ou « néolibéraux » appliquent généralement leur programme à la lettre et tiennent leurs promesses, ce qui n'est guère le cas des élu.e.s d'un « centre mou » qui vacille au moindre vent provenant de lobbies économiques payés non pas pour imaginer du neuf mieux adapté à l'intérêt général, mais pour défendre des pratiques et modèles d'affaires non durables⁵⁰.

Les populations qui auraient besoin d'être soutenues face aux inégalités territoriales et sociales, les entreprises d'être défendues contre la concurrence déloyale et la distorsion des marchés, ne se sentent pas écoutées, dès lors que les belles résolutions et les beaux principes viennent trop souvent se heurter au mur des « réalités » d'une économie qu'on se refuse de questionner et de réorienter.

⁴⁷Groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française, rassemblant des représentants du ministère de l'Agriculture et des professionnels de la filière.

⁴⁸www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/06/CP-Agence-BIO-Observatoire-2025-16-juin-2026.pdf

⁴⁹Un exemple de l'effet domino de l'élection de D. Trump : www.novethic.fr/environnement/colombie-nouveau-president-nouvelle-trajectoire-pour-la-protection-de-lenvironnement

⁵⁰Un exemple caractéristique en est la promesse du président Macron de reprendre pratiquement intégralement les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/, qui n'a été aucunement tenue. Et qui dans son allocution du 31 décembre 2022 a osé dire: « *Qui aurait pu prédire la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ?* » et de plus sans en tirer la moindre conséquence.

3) Comment faire pour rendre désirable l'humanisme et l'écologie ?

Hypothèses : en décrivant simplement et concrètement l'attractivité et les avantages économiques, sociaux et culturels de la transition et de son but, la durabilité, condition de base du « vivre ensemble » sur la planète Terre.

Mais à force de mettre au même niveau des enjeux comme les « batailles culturelles » sur la définition du genre ou l'ouverture plus ou moins grande des frontières, et la fragilisation de l'habitabilité de notre planète, certains représentants de l'écologie politique ont brouillé les cartes et braqué une partie de l'opinion publique. Tout est important - mais certaines choses le sont davantage que d'autres... lorsqu'il s'agit de rassembler largement.

Considérons notre société comme malade ; or, que fait-on quand quelqu'un est malade ? On lui indique comment il est possible d'aller du point a (son mauvais état de santé) vers le point b (une santé retrouvée). C'est la feuille de route que la durabilité dessine à l'attention du monde, des pays et des personnes physiques et morales. La transition vers la durabilité comporte des choix qui peuvent être douloureux, mais qui sont inéluctables si l'on veut éviter des douleurs bien plus grandes - dont on a commencé à percevoir l'émergence.

Conditions d'utilisation : ce texte peut être utilisé et partagé aux conditions suivantes :

- créditer l'auteur(e)
- fournir le lien du texte sur [le site de la Fondation](#)
- ne pas l'utiliser à des fins commerciales.